

JOURNAL MUNICIPAL DE NERS

2022 - 2023



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 2
État civil & Agenda	page 3
Le Budget	pages 4 & 5
La Vie des Associations	pages 6 à 10
Les Annonceurs	pages 11 à 13
Les événements de la commune	pages 14 & 16
Le Maire et le Conseil ont rencontré...	page 17
La vie de la commune	pages 17 à 23
Le CCAS et son Budget	pages 24 & 25
Les Infos de l'Agglo	page 26
Infos pratiques	page 27
Numéros utiles	page 28

LE MOT DU MAIRE

Chères Nersoises, Chers Nersoises,

Après la canicule et la sécheresse, c'est aujourd'hui la sobriété énergétique qui est plus que jamais d'actualité. Les augmentations tarifaires que nous subissons sont difficilement supportables pour tous, particuliers et collectivités.

Les ressources naturelles, telle que l'eau sont aussi au cœur des préoccupations. Nous allons devoir surveiller nos consommations.

Le prix des carburants s'ajoutant, cela ne va pas arranger la situation.

Heureusement, après deux années de restrictions en raison du covid et malgré cette actualité chargée, l'année 2022 qui se termine nous permet toutefois de faire un bilan positif des actions culturelles et associatives. En effet, dix manifestations ont eu lieu dans notre village avec un bilan plus que satisfaisant. Les associations sont de retour, toujours aussi dynamiques et nous pouvons féliciter tous les bénévoles qui œuvrent pour animer le village.

L'équipe municipale quant à elle, agit chaque jour pour que Ners demeure un village où il fait bon vivre. Malheureusement, sans parler de délinquance, nous constatons régulièrement des incivilités çà et là sur la commune et notamment aux abords de l'école et du champ de foire. Il est fâcheux que de jeunes adultes qui ont été parfois scolarisés dans cette



école dégradent et souillent ces lieux où souvent un frère, une sœur, un cousin...sont encore scolarisés. Je leur demande ainsi qu'à leurs parents d'avoir un sursaut de civisme.

Les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, rue des 4 vents et rue Jean Caplat ont débuté le 24 octobre, interrompus pour des raisons techniques, vont reprendre au début du mois de janvier. A l'issue, un nouveau revêtement de chaussée sera posé, l'arrêt bus que nous avons dû déplacer, retrouvera la rue des 4 vents, et un nouveau sens de circulation sera établi dans ce secteur. Le réseau assainissement rue des 4 vents sera rénové ainsi que le réseau eau potable de la rue Jean Caplat.

La fibre est désormais accessible à tous.

Pour la nouvelle année, nous reprendrons enfin la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier et le samedi 21 janvier 2023 le repas des « aînés » offert par le CCAS de notre commune. J'espère vous y retrouver nombreux.

Bien sûr, nous maintenons le cap sur tous les autres projets d'aménagement et d'animations en cours, toujours dans l'intérêt général.

Bonne lecture de ce bulletin, merci aux annonceurs et à l'équipe de rédaction qui encore une fois par sa disponibilité a fait preuve d'un grand professionnalisme

Face à une nouvelle année qui se présente à nous, nous ne pouvons qu'être positifs, actifs et déterminés. C'est avec cette intention que je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023.

Votre Maire,
Patrice PUPET



ÉTAT CIVIL

Seuls les mariages et les naissances pour lesquels les intéressés ont donné leur autorisation sont publiés.

Naissances

- Kessy Ihedadene, née le 1^{er} février 2022
- Milo Dumas et Hervé Richard, né le 13 mars 2022
- Ambre, Emma, Romane Beaulande, née le 18 mai 2022
- Anna Cuille, née le 24 juin 2022
- Nassim Lamarti, né le 23 juillet 2022
- Emma, Christelle, Fabienne Sifferlen Malartre, née le 22 Aout 2022

Mariages

- Célestin Pellissier et Oriana Zerda, le 18 décembre 2021
- Thierry Tripoli et Christèle Mourre, le 24 septembre 2022

Décès

- Monsieur Balez Jean-Marc, le 6 janvier 2022
- Monsieur Dubourg Philippe, le 10 janvier 2022
- Monsieur Honoré Pierre, le 18 février 2022
- Monsieur Terrasse Paul, 16 mai 2022
- Madame Richard Marie-Lise, le 19 juin 2022
- Monsieur Gayet Maurice, 14 juillet 2022

Liste arrêtée au 30/11/2022

Directeur de la publication :
Monsieur Patrice PUPET, Maire de Ners

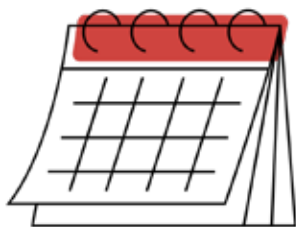
Comité de Rédaction, Rédaction, Coordination :
Mairie de Ners

Impression :
La Bande Annonce Com' - 30170 Conqueyrac

PAO, Infographie :
Céci'Chouette, 30360 Cruviers-Lascours

Crédit photos : Mairie de Ners, Pixabay

AGENDA



AEN

Prochains événements :

- 4 février 2023 : Loto
- 15 avril 2023 : Carnaval

COMITÉ DES FÊTES

Prochain événement :

- 16, 17 et 18 juin 2023 : Fête votive

NOA

Prochains événements :

- Mars (date à définir) : Print Enfants
- Date à définir : Classic Tour
- 13 juillet 2023 : Fête des 10 ans de l'Association



LE BUDGET

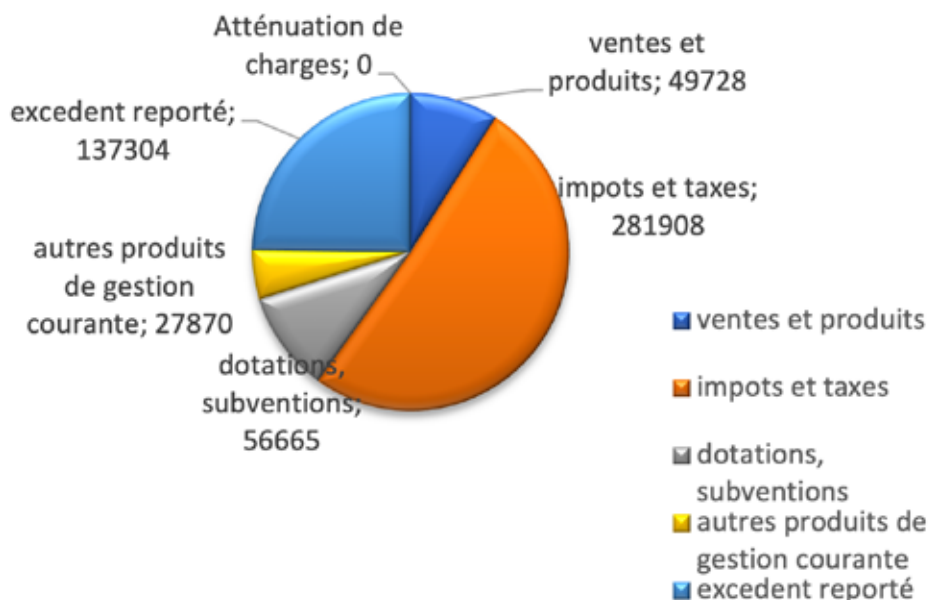
Le budget est la prévision des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il comporte une section fonctionnement pour financer toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (personnel, charges à caractère général, intérêts des emprunts). La section investissement comprend les dépenses d'équipement et la dette. Les recettes proviennent de dotations et d'autofinancement (virement depuis la section fonctionnement).

Les reports sont importants, tant en recettes que dépenses.

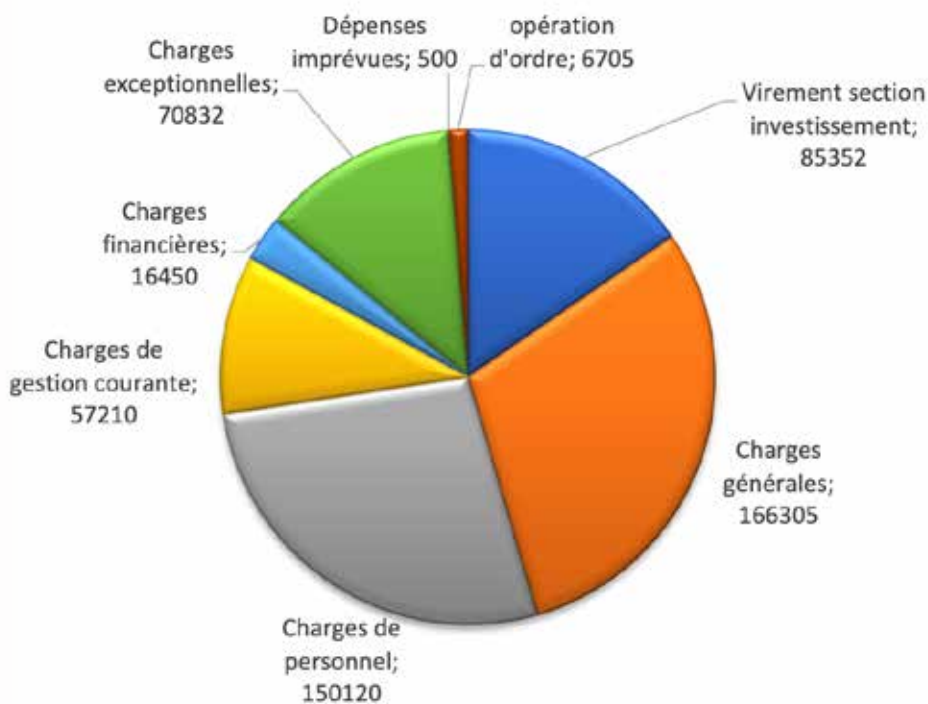
Les recettes de fonctionnement

Pour l'essentiel, elles proviennent des impôts et taxes (taxes d'habitation, foncière bâtie et non bâtie) et des dotations de l'État.

Viennent ensuite les produits divers.



Fonctionnement : recettes



Les dépenses de fonctionnement

Pour l'essentiel, elles comprennent les dépenses liées au personnel et les autres charges générales (fonctionnement des bâtiments) et de gestion courante comme les subventions aux associations.

Enfin, une partie importante est versée à la section investissement.

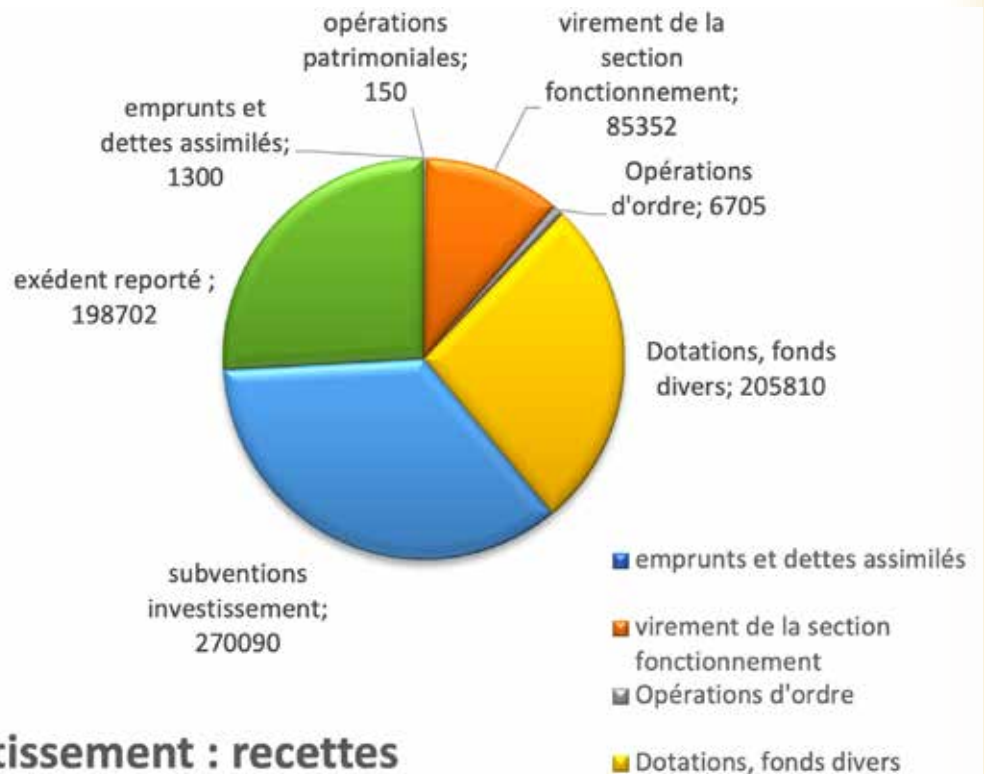
Fonctionnement : Dépenses



Le budget fonctionnement s'équilibre à la somme de : 553 475 €

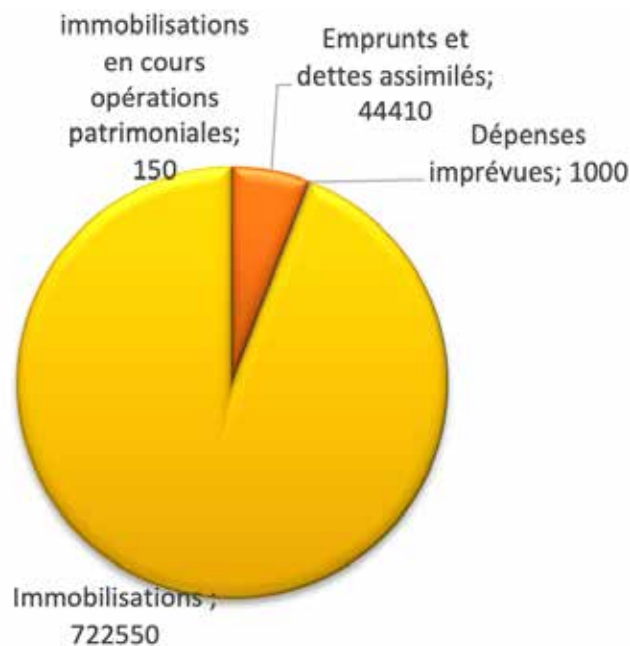
Les recettes d'investissement

Elles sont essentiellement issues des subventions, des dotations (FCTVA et Taxe d'aménagement), de l'emprunt et des virements de la section fonctionnement.



Investissement : recettes

- immobilisations en cours opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilés
- Dépenses imprévues
- Immobilisations



Les dépenses d'investissement

Les immobilisations se divisent en deux : Les incorporelles qui sont des biens immatériels sans substance physique détenus par la commune pour une durée supérieure à un an. Y figurent par exemple les frais d'étude sur projets, les acquisitions de logiciels etc.

- Les immobilisations corporelles sont des biens tangibles destinés à être utilisés de manière durable comme les acquisitions foncières et de matériel et mobilier ainsi que les travaux neufs.

- Les immobilisations en cours sont les travaux en cours (voirie, travaux). Elles sont ici regroupées.

- Le capital de l'emprunt

Investissement : dépenses

Le budget investissement s'équilibre à la somme de : 768 109 €

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LA SOUREILLADO

*Ala Soureillado, notre Club, bien nommé Creuset
de toutes sortes d'activités*

*Qui bougent aussi bien le corps que l'esprit
Où chacun peut y trouver de l'intérêt, de la Vie.*

Oui, nous avons la chance d'avoir un Club qui a su, malgré les contraintes liées à la crise du Covid, maintenir son dynamisme.

Certes il y a eu pendant un an et demi, un arrêt des activités imposé par cette crise sanitaire hors du commun, mais peu à peu, les animations ont repris leur place, avec tout d'abord, les activités de plein air : la pétanque et la rando des mardi et Jeudi et même un séjour d'une semaine « Randonnée et Découverte du Patrimoine s'est déroulé à Noirmoutier pour le plaisir d'une quarantaine de marcheurs.

Puis, au fur et à mesure des autorisations, les activités en salle ont repris.

Aujourd'hui, le Club compte 220 adhérents auxquels sont proposés différentes activités en salle :

Belote, Jeux de Société, Informatique, Travaux Manuels, Anglais, Théâtre, Chi Gong, Chants avec les Baladins.



Cette liste n'est pas exhaustive, elle convient à tous les genres, tous les âges car le leitmotiv de ce club est le partage, comme par exemple les échanges Intergénérationnels et culturels réalisés entre les aînés ruraux et les élèves de l'école primaire, sous



l'initiative de l'équipe pédagogique.

Pour le dernier trimestre 2022, n'oublions pas l'assemblée Générale qui aura lieu le 10 Novembre au cours de laquelle seront proposés des moments de partage, de convivialité, avec des spectacles, des voyages et sans trahir de secrets, sachez que des sorties à la journée sont déjà prévues :

- Le 15 Novembre, Cabaret à Aix en Provence
- Le 16 Décembre, Cirque d'hiver à Nîmes

+ Un Séjour « Randonnée et Découverte du Patrimoine » d'une semaine est déjà organisé pour la fin juin 2023.

Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu le 17 Décembre 2022

Dans le contexte actuel de maîtrise des dépenses d'énergie, le conseil d'administration du Club a proposé à la mairie de ne pas occuper la salle Polyvalente pendant les vacances scolaires d'hiver permettant ainsi de faire des économies de chauffage et d'électricité.

Notre Club, soutenu par la municipalité de Ners et sous la direction de son Président Jacki Nanrocki entouré d'une équipe de bénévoles toujours motivés et dynamiques, cherche à satisfaire l'ensemble des adhérents ; Souhaitons que 2023 nous permette de réaliser tous les projets pour le bonheur de tous. Nous avons tous les Ingrédients pour y parvenir, chaque adhérent concourant à la réussite de cette recette.

L'AMICALE DE L'ÉCOLE DE NERS

L'Amicale de l'École de Ners est une association loi 1901, ayant pour vocation d'aider et améliorer la vie des enfants et des enseignants au sein de l'école. Chaque année nous mettons en place des manifestations afin de financer du matériel ou des sorties pour les enfants.

Nous avons maintenu notre soutien financier aux projets des enseignants, en subventionnant du matériel pour améliorer la vie collective au sein de l'école.

Nous avons permis aux enfants d'avoir un projet scolaire, en finançant les sorties et activités tout au cours de l'année 2021-2022 qui ont repris de plus belle dès la rentrée 2022-2023.

Nos projets pour l'année à venir sont de poursuivre les événements qui font le bonheur de nos enfants.



Les photos de classe, tombola, et bourse aux jouets d'ailleurs eu déjà eu lieu. Un goûter d'Halloween a également été organisé avec les maîtresses, où les enfants ont pu confectionner leur propre confiture de courges !

Participation au spectacle et goûter de Noël, loto, carnaval, kermesse, vide grenier et des sorties culturelles sont au programme cette année !

Toutes nos infos sur notre compte Facebook : Amicale École de Ners

Cette année le bureau de l'association est composé de Mélanie NAVAS (présidente), Karine REBOUL (Vice-Présidente), Grégoire COULET (Secrétaire), Laura GARCIA (Vice-Secrétaire), Caroline MARCADET SOUCHE (Trésorière) et Fatima BENDAÏ (Vice-Trésorière). L'association dispose également d'un Conseil d'Administration composé de Julien REBOUL, Stéphanie FABRE, Camille LAGET et Guillaume HESTIN.

Mail : amicale.ecole.de.ners@gmail.com



NOA

NOA CLASSIC TOUR 2° édition . 15/05/22

Ce 15 mai 2022, à l'issue d'un gros travail préparatoire de reconnaissance, la 2° édition du NOA CLASSIC TOUR était lancée. Après le petit déjeuner censé réveiller toute la troupe, le temps était venu pour les 40 équipages de prendre en compte le road book et de tracer la route au milieu des vignes du Duché d'UZES. Cette année, c'est encore une VW qui était la doyenne du plateau mais une coccinelle verte de 1970 cette fois. Toutes ensemble, les mamies et les plus jeunes ont fait ronfler leurs échappements particulièrement dans les lacets de la montée du Mt BOUQUET.

A mi parcours, il était temps de couper un peu le contact, le temps d'un casse croûte réparateur sur la très belle place de CAVILLARGUES. Puis les participants ont pu apprécier le tracé exigeant de la course de côte de SABRAN et les lacets de la vallée du Gardon. Bien entendu, rien ne s'achève chez NOA sans un bon gueuleton. Les jambons à la broche préparés par nos maîtres queux Karl et Bruno ont ainsi régalié toute l'assemblée. Alors à l'an que ven pour la 3° édition.

NOACOLOR 25/09/22

Pour cette 5° édition de notre course colorée, la météo aura joué de vilains tours aux organisateurs. Mais le dimanche matin, les concurrents étaient bien présents pour le départ sous l'arche DECATHLON. Cette année l'échauffement tonique de coach Céline s'est encanaillé avec l'intervention joyeuse de 3 ghostbusters diffuseurs de couleurs. Les quelques 170 participants se sont régalés de cette animation débridée.

Sur le 5,5 KM, les marcheurs et coureurs ont déambulé bruyamment dans les rues et chemins du village sans éviter la calade et les obstacles... of course. Puis l'heure du départ du parcours enfants a sonné emmenant la quarantaine d'enfants pour un footing d'1 KM semé d'embûches. A leur arrivée, les visages poudrés de toutes les couleurs et leurs mines réjouies montraient qu'ils s'étaient donnés à fond...

Après une telle débauche d'énergie, la super pasta party préparée par les cuistots Karl et Vero attendait

les coureurs et les visiteurs venus les encourager. Bravo à tous, à l'an prochain et grand merci aux bénévoles et à toutes les équipes qui se sont déplacées en nombre ainsi qu'aux sponsors de la NOACOLOR.

HALLOWEEN : CONCOURS DE DÉGUISEMENTS ET REPAS DANSANT. 31/10/22



Un soir éetotement effrayante... mais pour notre plus grand plaisir ! La tradition celte d'HALLOWEEN a bien été respectée à NERS avec une bande de petits monstres en quête de bonbons. Ainsi vers 19h30, une vingtaine

d'enfants ont investi la salle des fêtes pour participer au concours de déguisement organisé par NOA.

Mais les plus grands n'étaient pas en reste, puisque le bal des vampires comptait aussi ses Dracula, Squelettes, vieilles sorcières et même une paire de mariées dont on n'avait pas envie de croiser la route. Au milieu des citrouilles et des toiles d'araignée, la soirée s'est poursuivie très agréablement à table et en musique jusqu'au bout de la nuit.

Finalement on s'est fait grand peur ce 31 octobre à NERS mais... dans une très bonne ambiance !

AGENDA DES ACTIVITES 2023 :

11 ou 18 mars 2023 : Journée PleinNers pour les enfants suivie d'une soirée à thème

En avril ou mai 2023 : 3° édition de la ballade en voitures anciennes : NOA CLASSIC TOUR.

08 ou 13 juillet 2023 : Grande fête populaire : « Les 10 ans de NOA »

17 ou 24 septembre 2023 : 6° édition de la NOACOLOR.

Voilà, l'association NOA est très heureuse d'avoir animé le village et ses alentours en 2022 après ce foutu COVID. Merci à nos amis nersois et à ceux nombreux d'autres communes, sponsors, mairie de NERS, employés municipaux dévoués, Alés Agglo et Conseil Départemental.

Pour 2023, nous serons encore présents pour bouger avec le village. Et en juillet, nous fêterons dignement avec vous les 10 ans de NOA. Comme en 2022, nous vous attendons nombreux sur les manifestations proposées. Association NOA : 43 Rue Jean Caplat 30360 Ners : 06 01 98 24 62 ou 06 66 32 80 40. Bonne année à tous. !!

COMITÉ DES FÊTES

Communiqué Nouveau Bureau

Chers Nersoises et Nersoises,

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé de près ou de loin, pour que notre belle fête de village perdure une année de plus !

En effet, pour l'édition 2022, il était important pour le bureau sortant, de ne pas rester sur une annulation suite à la crise covid.

Et quelle joie de pouvoir retrouver notre chère fête ! Cet événement a été organisé par l'ancien bureau du comité des fêtes de Ners, qui se composait de :

- Benjamin Dumas, président,
- Hugo Breidenstein, vice-président,
- Romain Champory, trésorier,
- Anthony Aparisi, vice-trésorier,
- Romain Soriano, secrétaire,
- Joffrey Lelong, vice-secrétaire.

Malgré la conjoncture sanitaire incertaine à ce moment de l'année et les chaleurs exceptionnelles de juin, cette belle fête a battu son plein avec une belle convivialité ! On peut être fier de notre bilan financier qui est légèrement positif malgré tout le contexte mais surtout du bilan social car la fréquentation a été très bonne et que tout s'est bien passé.

Cette année, on repart avec un nouveau bureau et de nouveaux projets !!!

Effectivement, pour des raisons personnelles, trois personnes se sont retirées, trois nouvelles ont candidaté, et le 4 novembre 2022 le nouveau bureau a été élu à la majorité lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à la salle polyvalente.

Il est composé de :

- Patrick Roy, président ;
- Hugo Breidenstein, vice-président ;
- Virginie Poudevigne, trésorière ;
- Karine Reboul, trésorière adjointe ;
- Joffrey Lelong, secrétaire ;
- Anthony Aparisi, secrétaire adjoint.



Le nouveau bureau tient à saluer le travail et l'engagement de l'ancien bureau du comité des fêtes durant toutes ces années, et les remercie pour leur confiance et leur accompagnement.

Nous saluons aussi le soutien de la mairie et l'aide précieuse des employés municipaux lors de la fête.

Le nouveau comité a décidé de renouveler l'aubade du village ainsi que le week-end de la fête votive, notez d'ores et déjà les dates 16 au 18 JUIN 2023, on vous en dira plus très rapidement ...(Prochainement le programme sur notre page Facebook, suivez-nous @Comité des Fêtes de Ners).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux avec quelques surprises pour le bonheur de tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que simple membre ou mieux en membre actif, on a besoin de vous pour faire perdurer notre chère fête !!!

Nous vous souhaitons de belles fêtes et une merveilleuse année 2023 à nos côtés !

Nous joindre : Patrick Roy - 06 80 91 46 56

ZIK TA MU

Des planchas aux airs de Samba.

remercier la municipalité ainsi que Fabrice et Jean pour leur disponibilité.

L'atelier de musique a repris son cours et ses sorties (Pégoulades des férias d'Alès et Nîmes, festival Une salle sous les étoiles à la fac Vauban, run des guerrières à St Privat des Vieux, fête d'Uzès, fête du Grau du Roi entre autres).

La date de la prochaine édition de RTS, la septième, a été fixée au samedi 10 juin.

Contact :
ziktamu@gmail.com



La crise sanitaire aura impacté notre fonctionnement pendant deux ans. Nombre de répétitions et de prestations annulées et des inquiétudes quant à l'avenir de l'association. Les adhérents allaient-ils revenir ? « Ramène Ta Saucisse », la fête si populaire mais tellement exigeante en termes d'engagement, de temps, de budget reverrait-elle le jour après deux années d'annulation ?

Ces appréhensions furent vite battues en brèche :

Le nombre d'adhérents approche la cinquantaine. Alors que nous étions trente-cinq avant la pandémie.

Ramène Ta Saucisse, 6^{ème} édition a rencontré le même succès populaire qu'en 2019 avec près de 1000 participants et une ambiance toujours aussi conviviale, empreinte de partage, d'échange et bien entendu de musique. A ce titre, nous tenons à



LES ANNONCEURS

Entreprise Générale de Façades
(de Père en Fils)
Tous ravalements



AZZOPARDI

228 chemin des Costes 30360 NERS
Tél : 04.66.43.29.11 / 06.75.76.89.34
M@il : azzopardi-jonathan@orange.fr



Pour demain, soyons audacieux aujourd'hui !

BENOI
TRAVAUX PUBLICS
Canalisateur de vos projets

894 chemin de la Madeleine - 30140 BOISSET & GAUJAC
Tél : 04 66 60 63 29 - contact@benoi-tp.com
www.benoi-tp.com

GAXIEU GAXIEU ALÈS
AU CŒUR DE VOS PROJETS
GAXIEU.FR

760 ch du Mâs de La Redosse
Plat ORSIS - BP 50257
30105 Alès cedex
T.04 66 54 30 00



EURL M.D. PEINTURE AGENCEMENT

Marc DUMAS

Tél/Fax : 04 66 24 70 60 - Port : 06 13 07 29 30



Taxi conventionné toutes caisses
Transports médicaux assis,
Transports privés et
professionnels,

3 faubourg du soleil
30360 NERS
06, 11, 89, 57, 34
www.fctaxi.fr
fctaxi30@gmail.com
MB - ALÈS 1416

Cabinet d'Architecture



ierre
INESTE
ébastien
LOUCHE

100 Avenue Jean Chaptal
30340 MÉJANNES - LES - ALÈS
Tél. 04 66 52 38 37

e-mail : pgslarchitecture@orange.fr
Siret: 491 133 229 00014



Protections solaires
LAURIOL
Fabricant

04 66 83 62 41

www.lauriol-stores-ales.fr

- Fermeture de terrasse • Stores Intérieurs • Bâche
- Pergola/Bioclimatique • Moustiquaires • Velum



EURL TAXI MONTAGNÉ

Stéphane Montagné
Siège : 160 route de la Cave - 30360 Ners
Tél. : 06 67 25 30 96

Taxi et transports médicaux
Toutes distances
Conventionné, agréé toutes caisses

montagne.stephane@gmail.com Siret n°904 726 924 00015



EURL ROMEI Emmanuel

Chemin des Costes • 30360 NERS
Tél./Fax : 04 66 56 75 35



UN NERS DE PIZZA
PIZZA - BOISSONS
A EMPORTER
FACE AU CIMETIERE DE NERS

OUVERT
DU VENDREDI
AU DIMANCHE SOIR

TOUS LES SOIRS
DU 15 JUN
AU 15 SEPTEMBRE
SAUF LE LUNDI

COMMANDE
04 666 000 25
TABLES A DISPOSITION

RECLEMENT : CHEQUE - TICKET RESTO - ESPECE



*Soutien émotionnel par les
elixirs de fleurs*

Une écoute attentive va me permettre
de vous proposer une composition
personnalisée pour un bien être
retrouvé

Anne Gesselle
06 68 28 28 89
ages.fleurs@gmail.com

Relations difficile *manque d'intérêt* *solitude*



SRC
Société Régionale de Canalisation

- Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Assainissement
- Eaux pluviales
- Irrigation
- Terrassement
- Voiries
- Exploitation de roches calcaires
- Tri et traitement des déchets inertes
- Travaux de traitement de l'amiante

afao afao CE

RSE TP AVANCÉ

tél. 04 66 61 77 93
fax 04 66 61 03 22
src.accueil@orange.fr
Carrière de La Ferrière 30140 THOIRAS



SGA

SOCIÉTÉ GARDOISE DE PEINTURE
2 Jean-Jacques Saurin - 30300 ALES
TEL: 04 66 30 84 65
www.sgapeinture.fr

- RAVALEMENT DE FAÇADES
- POSE DE SOLS SOUPLES
- ISOLATION THERMIQUE
- PEINTURE
- VITRERIE

VOUS L'IMAGINEZ, NOUS LE RÉALISONS POUR VOUS!



Symbiose
solution d'impression

Systèmes d'impression, imprimantes grand format, scanners, informatique, gestion documentaire, solutions de sauvegarde, téléphonie, affichage dynamique, consommables, dépannages, maintenance, ...

Siège social :
16 ZA des Tulleries
30390 THEZERS

Agence de Nîmes :
125 rue de l'Hostellerie
ZAC Ville Active
30900 NÎMES

Agence de Sorgues :
Immeuble Le Saphir
Avenue Jules Verne
84700 SORGUES

Tél : 04 66 205 206
contact@symbiose-office.fr
www.symbiose-office.fr



VALETTE

L'énergie de vos projets

Réseaux électriques HTA-BTA - Postes de transformation
Eclairage Public - Eclairage architectural
Economies d'énergie
Génie civil téléphone - Réseau gaz
Signalisation tricolore - Vidéoprotection
Eclairage terrains de sport et grands espaces
Bornes de recharge pour véhicules électriques
Bornes foraines - Bornes aires d'accueil
Viabilisation de terrains



ETE VALETTE
Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALES CEDEX
Tél : 0466 522 530 Fax : 0466 527 212
e-mail : valette@valette-ete.fr
www.valette-ete.fr



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS – Terrassements – Canalisations - Goudronnage



Société Gardoise Travaux Publics

420 Route Départementale 6110 – 30350 Massanes

☎ 04.66.83.83.45.

Mail : contact@societegardoisep.fr – www.societegardoisep.fr



Ent.VALLAT

Elagueur grimpeur / Paysagiste
Diplômé d'état

Taille & soin aux arbres, Abattage-démontage
Entretien & Aménagements de jardins



Paul Vallat Lavie
06 46 10 84 96
paul.vallat98@yahoo.com

Siret: 888 194 214 000 19
1840, chemin des Loubières
07150 Vallon pont d'arc

CRÉATION ET RESTAURATION
DE VITRAUX
STAGES D'INITIATION



VITRAUX CLUZ



PATHALIE FALASCHI
06 38 51 49 63
vitrauxcluz.nf@gmail.com



vitrauxcluz.com



53 RUE MARCEL CAZALET
30360 PERS



VIDAL FRERES

VRD - TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
MURS PIERRE / SOUTÈNEMENT - AMÉNAGEMENTS

BP 17 - 378 av. Cévennes 30360 VEZENOBRES
Tél. 04 66 83 50 66 - Fax 04 66 83 69 30
vidal.freres@cegetel.net

LES ÉVÉNEMENTS 2022 DE LA COMMUNE

COLIS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Distribution des colis de Noël aux aînés par les élus et les membres du CCAS.



14 JUILLET

Traditionnel apéritif du 14 juillet par une chaleur caniculaire.



GRAND PRIX DE LA CHANSON

Après plusieurs années d'absence, le Grand Prix de la Chanson Alès-Cevennes-Camargue est de retour à Ners, organisé par la Soureillado en partenariat avec la Mairie.

L'étape fut remportée par Pauline Castanet qui ira jusqu'en finale (4^{ème}).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cérémonie du 8 Mai en présence de nombreux Nersois.



REMISE DES DIPLÔMES

L'obtention d'un diplôme est un moment important, très important au cours d'une vie. Il sanctionne le travail de parfois plusieurs années.

Depuis longtemps déjà, la commune de Ners a souhaité honorer les récipiendaires de la commune.



Ce ne sont donc pas moins de 13 diplômés du Brevet des Collèges au BTS qui ont été reçus en Mairie le 2 septembre par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour recevoir un « Diplôme Municipal » et un bon d'achat.

LE 23 SEPTEMBRE, LE CRATÈRE À NERS

Le 23 septembre environ 200 personnes ont pu participer au *concert dont vous êtes l'auteur*.

Le spectacle proposé par la Mairie en partenariat avec le Cratère scène nationale d'Alès est créé par Arthur Ribo, comédien, acteur et chanteur. Tout au long de la soirée, celui-ci et son musicien ont proposé au public de composer des chansons à partir des mots écrits par les participants.

De l'aveu même des artistes et des personnels du Cratère, cette soirée fut un beau succès.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour le 104^{ème} anniversaire de l'armistice, la commune a accueilli un piquet d'honneur du 8^{ème} RMAT de Mourmelon, une délégation des élèves bac pro sécurité et prévention du Lycée Pasteur de la Grand Combe (dont deux Nersois), le Président du Souvenir Français, le chef de brigade de Lédignan et bien sur les élèves de l'école primaire. Ceux-ci ont entonné avec cœur la Marseillaise en fin de cérémonie. La Mairie remercie chaleureusement les participants à cette belle cérémonie.



15 DÉCEMBRE

Le 15 décembre a eu lieu à la salle polyvalente une réunion d'information pour la mise en place de la participation citoyenne. La réunion, organisée par la Gendarmerie en présence des élus avait pour but de présenter le dispositif.

La participation citoyenne vise à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Pour cela, le dispositif propose d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique, d'accroître la réactivité des forces de l'ordre et de renforcer la tranquillité, la solidarité de voisinage.

La participation citoyenne repose donc sur la mise en place de « référents quartier » volontaires, choisis et encadrés par le Maire, qui deviendront les interlocuteurs privilégiés entre les habitants et la Gendarmerie.



LE MAIRE ET LE CONSEIL ONT RENCONTRÉ...

CHRISTOPHE RIVENQ



ainsi que le rôle, la place d'Alès Agglomération.

Le Président, ses services et les élus de la commune se sont félicités de la richesse de la rencontre qui renforce encore la connaissance mutuelle.

LAURENT BURGOA

M. Le Maire et le conseil municipal ont reçu M. Burgoa, sénateur du Gard. Au cours de cette riche rencontre informelle, les problématiques liées aux petites communes telles que les dotations, l'urbanisme, l'intercommunalité ont été évoquées.

A l'invitation de Monsieur le Maire, Christophe Rivenq, Président d'Alès Agglomération, a été reçu en Mairie lundi 4 juillet en présence des adjoints et de nombreux membres du Conseil Municipal.

Lors de l'échange de plusieurs heures, les problématiques de la commune et de l'Agglo ont été évoquées telles que les importants travaux rue des quatre-vents, les problématiques de sécurité dans le domaine péri-urbain. Le retour de la compétence scolaire aux communes depuis le 1er janvier fut aussi un des sujets abordés.

Les élus et le Président ont également évoqué des questions plus générales sur la cohésion territoriale



LA VIE DE LA COMMUNE

L'ÉCOLE, C'EST AUSSI...

L'école, ce sont bien sûr les enseignants qui, fonctionnaires d'État, assurent l'enseignement. Mais elle ne pourrait pas non plus fonctionner sans l'équipe composée de 4 agents qui assurent au quotidien le fonctionnement de celle-ci de 7h30 à 18h30.

Cette équipe est constituée de 4 agents territoriaux : Fatiha qui est ATSEM ainsi que Nathalie, Elsa, Véronique.

Tout au long de la journée, ces agents sont occupés à différentes tâches : de l'accueil garderie à la cantine, en passant par l'entretien des locaux et la gestion du stock. De plus, elles prodiguent la plus grande attention à nos petits écoliers à travers des activités péri-scolaires comme le dessin, la peinture et les jeux.



LES TRAVAUX

C'est un grand chantier de travaux qui a débuté après quelque retard dû à la pandémie. En effet, depuis le 24 octobre les travaux de voirie de la rue Jean-Caplat et de la rue des Quatre-vents ont débuté.



Cette première tranche qui en compte deux, s'inscrit dans tout un projet d'aménagement du secteur qui va de la rue Jean-Caplat à rue des Quatre-vents jusqu'à la hauteur de la salle polyvalente. La création d'un réseau d'eaux pluviales rue des Quatre-vents ; la réalisation d'un espace partagé (véhicules, vélos, piétons) sont au coeur de cet important projet. Viendra ensuite la pose d'un nouveau revêtement de chaussée, la modernisation de l'arrêt de bus et à l'issue, un sens unique de circulation sera établi. Avant cela, les entreprises, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Gaxieu auront procédé la réfection des réseaux assainissement de la rue des Quatre-vents et des réseaux eau potable de la rue Jean-Caplat financés par Alès Agglomération. L'enfouissement des réseaux secs relève de la maîtrise d'œuvre de Territoire d'Énergie (SMEG).

Afin de ne pas interrompre le service de bus, il a été nécessaire de déplacer provisoirement l'arrêt de bus le long de la CD 18, en face du cimetière. Toutes les précautions de sécurité ont été prises autour de cet arrêt de bus.

Ce sont donc de multiples intervenants qui agiront pour mener à bien cet aménagement. Le financement est assuré par :

- La commune de Ners pour la voirie, la création du réseau pluvial et l'enfouissement du réseau télécom (pour lequel aucune subvention ne peut être accordée) mais aussi pour l'enfouissement, la pose de points lumineux d'éclairage public.
- Territoire d'énergie du Gard, SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) interviendra pour procéder à l'enfouissement du réseau d'alimentation en électricité.
- ENEDIS, pour sa part assurera l'enfouissement de la ligne HTV et suite à l'intervention de la Mairie procédera à l'enfouissement de la totalité de la ligne HTA chemin de la Fond d'Huguet, chemin de Péquigne et chemin d'Uzès.
- Enfin, Alès Agglomération effectuera le financement de la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Par l'intermédiaire du syndicat mixte des transports du bassin alésien (SMTBA) la prise en charge du nouvel abri bus sera effectuée.



L'arrêt de bus provisoire pour la durée des travaux

Vu le montant important des travaux, ce projet n'a pas été facile à monter. Il a fallu « batailler » pour obtenir un montant de subventions conséquent et permettant la réalisation. Mais la présence des élus en charge, leur détermination et leur parfaite connaissance du dossier ont fait que tous les intervenants cités ont accepté de financer le projet. Le Conseil municipal remercie tous les responsables de ces structures de leur aide et leur concours.

Rendez-vous en 2023 pour l'inauguration de ce secteur.

Bien entendu, l'entretien courant de la commune est maintenu parfois difficilement à cause d'actes d'incivisme. De plus, l'enceinte du cimetière est en cours de rénovation.

Enfin, en 2023, sera renouvelée la Grande matinée de nettoyage de la commune pour laquelle la date sera communiquée ultérieurement.



*Le site du futur chantier rue Jean-Caplat
et rue des rue des quatre-vents*



NERS EST FIBRÉE

Au cours de l'année 2022, le département du Gard a engagé les travaux et a déployé la fibre dans la commune. Le gain en débit et en fiabilité est très important.

Pour vérifier son éligibilité, il faut se rendre sur : <http://wigardfibre.fr/test-deligibilite/> et entrer son adresse (voir photo).

Il convient ensuite de contacter un des fournisseurs d'accès (voir photo) et de prendre rendez-vous afin d'effectuer le raccordement. L'opération est gratuite ; il est seulement nécessaire de libérer l'accès aux gaines de passage des fils téléphoniques.



UN NOUVEL AGENT MUNICIPAL À NERS

Après le départ de Jean-Dominique Fernandez vers d'autres horizons, Jérôme France venant de Ribaute les Tavernes et ancien résident de Ners intégrera l'équipe le 1^{er} janvier en compagnie de Fabrice. Il œuvrera à l'entretien et l'embellissement de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



Le secrétariat est toujours constitué de Cendrine Cagnina et de Claire Lapiere. Cette dernière assure l'accueil et l'agence postale les matins de 9h à 12h

LES ÉCHOS DE L'ÉCOLE

L'école a repris le 1er septembre sous de meilleurs auspices que les années précédentes : pas de protocole ni de masque !

Si l'équipe enseignante n'a pas changé, nous accueillons Elsa et Véronique dans l'équipe périscolaire.

Soixante élèves pour trois classes, avec l'ATSEM Fatiha en maternelle et Estelle, AESH, en CE2-CM1-CM1.

Les projets de l'école favorisent cette année la proximité : nature, environnement proche, eau... A cela s'ajoutent des manifestations sportives et culturelles (journal, olympiades, fête de l'école, chorale, cuisine...) qui ponctueront l'année scolaire jusqu'en juillet.



RECENSEMENT

« Gouverner c'est prévoir » aurait dit A. Thiers. Aussi, depuis 1800 est procédé en France au recensement de la population. Depuis quelques temps les modalités de cette lourde opération sont modifiées et se font par rotation tous les 5 ans.

2023 est donc l'année de Ners. Les agents recenseurs passeront chez tous les Nersoïses pour informer et proposer soit de faire effectuer la démarche par internet soit de remplir le document papier.

Cette opération est particulièrement importante pour les communes car elle sert à déterminer les dotations financières des communes (qui sont basées sur le nombre d'habitants). L'accueil des agents recenseurs est rendu obligatoire par la loi. Merci de leur faire le meilleur accueil.



M. Ginhoux et M. Blachon

COMPOSTAGE OBLIGATOIRE EN 2024

Les déchets organiques composent 30 % de nos poubelles. Quand ils finissent à la poubelle, ils ne peuvent se décomposer correctement. Sans oxygène ils fermentent et dégagent du méthane dans l'atmosphère.

En 2024, le tri des déchets organiques sera obligatoire. Il faut dès à présent penser à composter ses déchets.

Pour cela il n'est pas obligatoire de posséder un composteur, un petit tas peut être formé mais doit être régulièrement retourné afin de faciliter la décomposition.

Pour les personnes qui n'ont pas d'extérieur il est envisagé des composteurs collectifs (voir page 26, «Les Infos de l'Agglo»).



DES BOITES À LIRE ORIGINALES

Courant Mars 2022, vous avez pu apercevoir, dispersés dans le village, des barils transformés en boîtes à lire.

Ces barils sont la réalisation d'élus et des employés municipaux. Il est donc possible d'emprunter, déposer des livres sans limitation.

Par ailleurs, des dizaines de livres sont disponibles au coin bibliothèque de la Mairie ouvert de 9h à 12h.



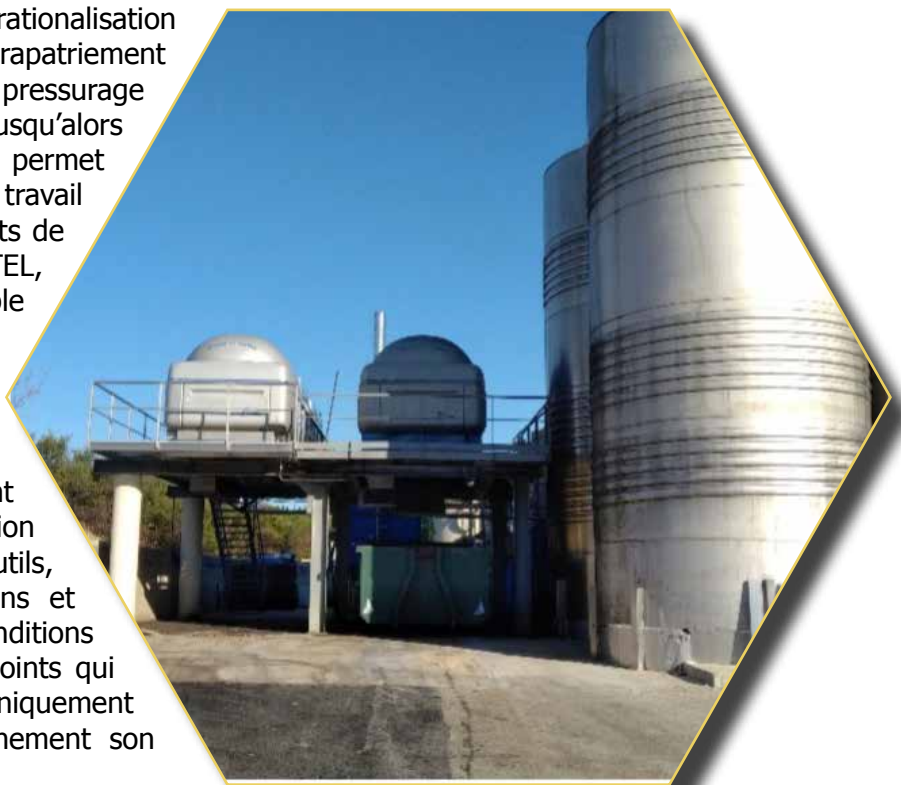
DU NOUVEAU À LA CAVE

Après l'inauguration au mois d'avril dernier de son local de conditionnement, stockage et expédition, la cave coopérative Les Claux des Tourettes / CevennesWines poursuit sa mutation.

« Maintenant que l'outil indispensable à la dynamisation de notre stratégie commerciale est en place, nous nous sommes attelés à la rationalisation de la chaîne de production avec le rapatriement sur le site de Cruviers du matériel de pressurage et de thermovinification positionné jusqu'alors sur Ners. Ce réaménagement nous permet aussi d'améliorer les conditions de travail de nos salariés et d'optimiser nos coûts de production » nous explique Pierre MONTEL, le Directeur - Œnologue et responsable commercial de la structure.

Alors que les vendanges 2022 se terminent, le premier bilan de cette nouvelle organisation de travail est plus que positif. Plus de mouvement de personnel entre les 2 sites, utilisation quotidienne « à plein » des outils, simplification du suivi des vinifications et des vins finis, facilitation des conditions d'assemblage des vins,... autant de points qui permettent à la cave de rester techniquement concurrentielle et d'envisager sereinement son avenir.

« Et l'année prochaine, nous devrions rapatrier le dernier pressoir de Ners afin de finaliser notre plan de restructuration, en attendant, nous vous donnons rendez-vous le 21 Octobre prochain pour notre traditionnelle soirée Primeur » conclut Pierre MONTEL.



ÇA SE PASSE À NERS

L'association « État Limite »

L'association « État Limite » prend forme en 2017 autour d'une création de théâtre en plein air « Les 100 Pas » de Jean-Michel Ribes.

Cie ETAT LIMITE
CIE ELVI LIMITE

Notre metteur en scène du moment, Denis Infante, Écrivain, nous fait le plaisir de nous apporter par la suite ses textes à mettre en voix et en vie. Ainsi, la Compagnie État Limite réalise des lectures théâtralisées « Du Songe d'une nuit d'Hiver », toujours accessible en audio sur le site de Radio Grille ouverte pour les amateurs de fraîcheur polaire. <http://radiogrilleouverte.com/podcast/le-songe-dune-nuit-dhiver-120420/>

Un nouveau projet de lecture autour de « Jardins Secrets », recueil de Nouvelles de Denis Infante, voit ensuite le jour dans les arcanes des temps confinés.

En 2021, avec le soutien de la DRAC Occitanie, la Compagnie État Limite avec sa ribambelle de comédiens amateurs se joint à la force créative de la Cie Tout en Vrac pour partager à fond l'expérience d' « Un dernier Drive In avant la fin du Monde » pour l'ouverture du Festival Cratère Surfaces au parc des expositions d'Ales.

2022 voit l'apparition de « La Raie Publique » qui officie en qualité de maître de cérémonie et DJ de fin de soirée de la version 6 de Ramène ta saucisse.

L'atelier « Vitraux CLUZ »

L'atelier « Vitraux CLUZ » (Couleurs & Lumières de l'Uzège) se destine à la création et à la restauration des vitraux abîmés. Il s'inscrit en cela dans la tradition et le respect des valeurs éthiques et déontologiques des Maîtres-verriers depuis le moyen-âge!

Fondé en 2010 par Nathalie FALASCHI, vitrailliste formée aux techniques anciennes comme le vitrail au plomb, la peinture sur verre et celles plus récentes comme celle de la dalle de verre ou la technique Tiffany au ruban de cuivre.

L'atelier a pu intervenir sur des chantiers de créations et de restaurations dans des lieux aussi variés que des églises, des temples et des monuments classés (châteaux du 15ème siècle, chapelles) ainsi que pour des résidences privées.

Il confectionne aussi des lampes et des appliques murales originales et colorées pour magnifier votre intérieur (carré, rondes, rectangulaires...) qui sont expédiées par UPS ou Colissimo partout en France.

Un idéal faire naître la lumière au travers du prisme des couleurs, ceci dans la longue tradition séculaire des verriers.

Pour 2023, c'est la lecture théâtralisée « GARD'À Vous! » qui s'annonce à partir de l'ouvrage « L'air du temps découstu: Expérimentations poétiques » de l'auteur Julien Reboul paru en novembre 2022 aux éditions reflections. Cette création artistique voit le jour avec la complicité Nicole Choukroun et elle a vocation à être jouée dans des lieux couverts, électrifiés, insolites et pourquoi pas en plein air avec un peu de jus à 220 volts.

Accroche ou Teaser (pour les anglophiles) GARD'À Vous ! Accessible sur le lien suivant:

<https://www.youtube.com/watch?v=IMPfKHxjqD8>

Nous vous disons à bientôt sur le fil que nous tissons, à la une recherche d'équilibre partagé autour d'un alphabet :

Alphabet

A l'ombre des consonnes et des voyelles,
L'émotion des syllabes annonce un arc en ciel.
On en tire des mots comme un feu d'artifice !
Les chaînettes de lettres allument le désir d'être,
L'écrasé de la mine égaye le papier.
Agencé des ordres des pensées,
Les écrits atteignent des destinées
Dans la lueur de chaque lecteur.
Le vibrato de l'homme conteur se pose
Sur les parois de chaque écho,
Celui qui nous lie
Dans l'infini d'un alphabet.

J. Reboul

Contact : cieetatlimite@gmail.com



CCAS

ENTRAIDE DES NERSOIS

Chers Habitants de Ners, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune a à cœur de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. Il est donc là pour répondre et accompagner les administrés dans des situations difficiles, qu'elles soient passagères ou plus durables.

Le rôle principal du CCAS est d'orienter, recevoir et conseiller sur les démarches à effectuer. Il est accompagné par le centre médico-social de Saint-Christol-les-Alès.

En 2020, l'aide à la restauration scolaire a été mise en place. Pour en bénéficier les parents résidant sur la commune doivent remplir un dossier à retirer en mairie et le réactualiser tous les trimestres. Les familles qui arriveraient en cours d'année ou dont la situation changerait peuvent aussi en faire la demande.

Malheureusement, le CCAS n'a ni les compétences ni les moyens de répondre à tout.

Afin de venir en aide au plus grand nombre l'Entraide Nersoise a été créée. Elle est constituée de bénévoles.

CCAS et Entraide Nersoise œuvrent afin de récolter des finances en organisant des actions. En 2022, ce furent :

- La fête de la musique (25 juin)
- Le Grand Prix de la chanson, en partenariat avec la Soureillado (27 juillet)
- Spectacle du théâtre le Cratère (23 septembre) en collaboration avec la Mairie.
- Soirée Chansons et Imitations animée par Raphaël Liebmann (26 novembre)

Grâce aux fonds récoltés et aux généreux donateurs pendant ces manifestations, des aides d'urgence peuvent donc être accordées. Nous vous remercions pour votre investissement lors de ces manifestations.

Quelques actions menées par le CCAS et l'Entraide nersoise :

- Pour l'urgence alimentaire, un panier est confectionné par l'Entraide Nersoise soutenue par deux associations sur le long terme qui prennent le relais.
- Aide partielle à la téléalarme.



L'imitateur Raphaël Liebmann

- Visites, contacts avec les personnes isolées.
- Nous vous rappelons notre collaboration avec la gendarmerie pour l'opération tranquillité senior.

En outre le CCAS se fait fort de ne pas oublier ses aîeux en organisant tous les ans le repas des aînés ainsi qu'un portage d'un colis festif aux personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à venir vers nous, nous ferons notre maximum pour vous soutenir en fonction de nos compétences.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023.

Monsieur Pupet Patrice,
Président du CCAS.
Madame Martinez Christine,
Présidente de l'Entraide Nersoise.

SOLIDARITÉ DES NERSOIS

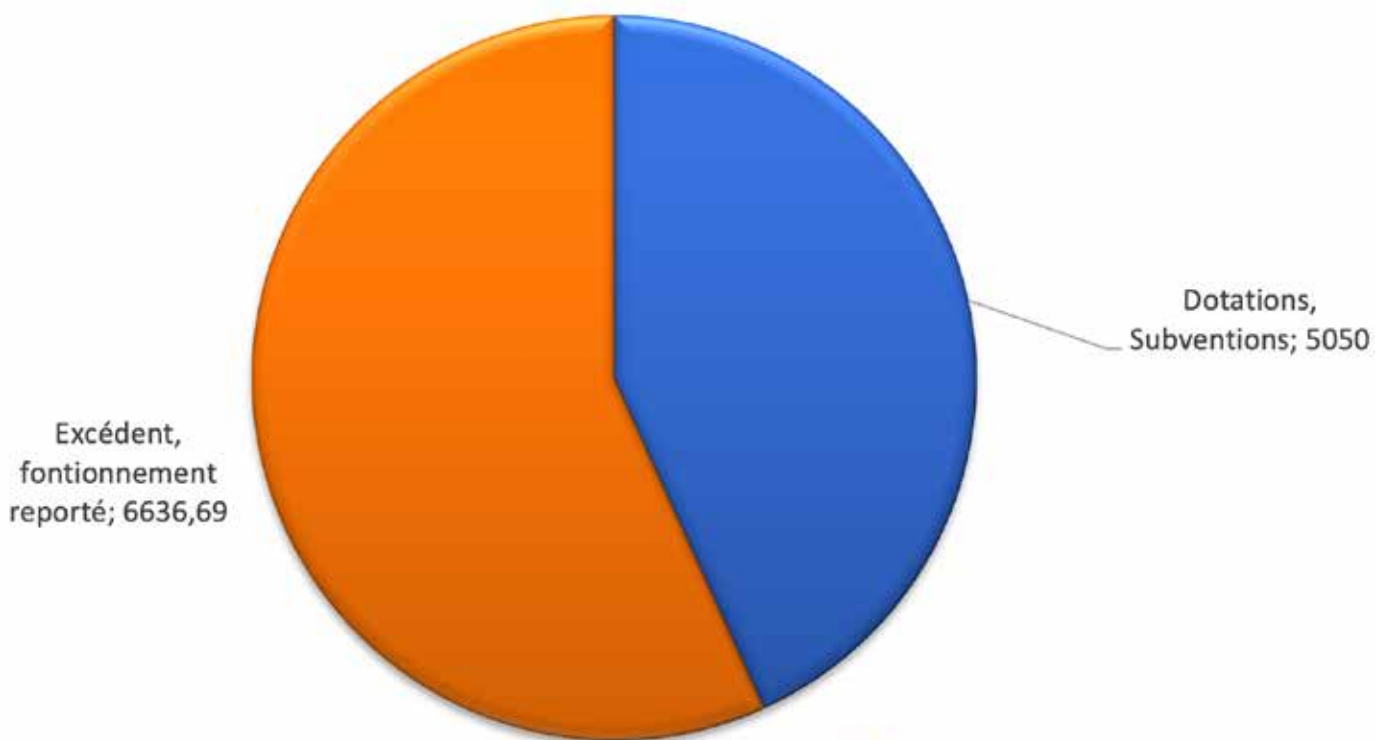
Ce début d'année a été marqué par le pire des scénarii que l'on pouvait imaginer.

Les Ukrainiens ont dû par centaines de milliers, quitter leur pays, parfois et très souvent, sans rien.

La mobilisation était de rigueur afin d'apporter une aide alimentaire, vestimentaire.

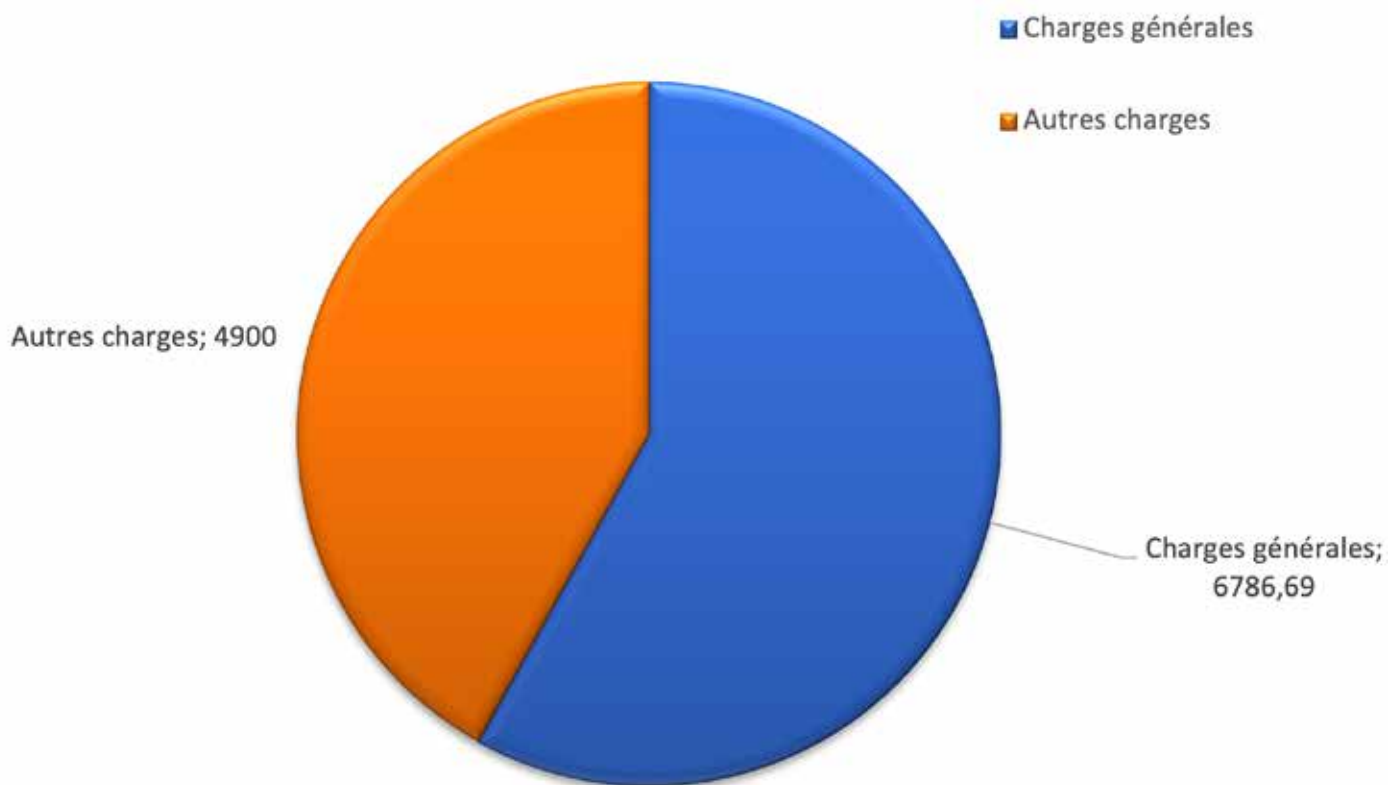
Les Nersois ont répondu présents à travers des dons portés en Mairie et ensuite acheminés vers la plateforme logistique d'Alès.

LE BUDGET DU CCAS



Fonctionnement : recettes

- Dotations, Subventions
- Excédent, fonctionnement reporté



Fonctionnement : Dépenses

LES INFOS DE L'AGGLO

Le tri des bio déchets en 2024

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. En effet, ce sont 88 346 tonnes de déchets qui sont collectés par an sur le territoire d'Alès Agglomération dont 42600 d'ordures ménagères. Le coût en est conséquent, puisqu'il représente 25% du budget d'Alès Agglomération.

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. Aussi, Alès Agglomération proposera à partir du printemps 2023 la mise à disposition de composteurs pour ceux qui le souhaitent et en ont la possibilité. Cela permettrait de réduire de 100kg par an et par habitant le volume de déchets, allégeant d'autant les factures.

La commune de Ners a mis en place un service d'enlèvement des encombrant (sur RDV) et les horaires d'ouverture des déchèteries de l'agglomération ont été revus pour s'adapter au mieux aux besoins (voir page infos pratiques).

Plus d'info sur www.ecologie.gouv.fr/biodechets et numéro spécial déchets d'Alès Agglomération, octobre 2022

L'EPTB GARDONS, L'ETABLISSEMENT PUBLIC EN CHARGE DES GARDONS

Peut-être avez-vous déjà croisé ses agents en bordure de rivière ou remarqué les travaux qu'ils mènent le long des cours d'eau ?



L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons intervient sur des thématiques multiples en lien avec la rivière : risque inondation, ressource en eau, milieux aquatiques. Il anime également la Commission Locale de l'Eau (CLE) des Gardons, souvent qualifiée de « parlement local de l'eau ».

Son périmètre d'intervention s'étend des Cévennes (lozériennes et gardoises) jusqu'à la plaine d'Armon, en passant par la Gardonnenque et les Gorges du Gardon qui accueillent le célèbre Pont du Gard. Il regroupe 161 communes et compte plus de 3000 km de cours d'eau.

Créé en 1995, l'EPTB Gardons intervient pour ses membres : Alès Agglomération, Nîmes métropole et 6 communautés de communes : Pont du Gard, Pays d'Uzès, Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, Cévennes au Mont Lozère, Piémont cévenol, Pays de Sommières. Il est dirigé par un président, M. Max Roustan, maire d'Alès, élu par le comité syndical de l'EPTB Gardons, où siègent les délégués représentant l'ensemble du bassin versant.

L'EPTB Gardons, c'est aussi une équipe de 26 agents, aux compétences multidisciplinaires, experts des questions de l'eau, parmi lesquels 9 agents assurent l'entretien des rivières.



Pour en savoir plus : www.les-gardons.fr – contact 04 66 21 73 77 – eptb.gardons@les-gardons.fr

INFOS PRATIQUES

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET AIDES FINANCIÈRES

Dans l'esprit de sobriété énergétique de la période actuelle, la commune de Ners prend sa contribution. Les lumières de Noël en cette fin d'année, comme certains d'entre nous l'ont constaté, brillent sur une période un peu plus courte tout en conservant l'esprit de Noël.

Par ailleurs, les associations utilisant la salle polyvalente ont proposé de modifier leurs horaires d'occupation. Cela devrait permettre de substantielles économies d'énergie.

De son côté, l'État a mis en place une série d'aides financières pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments.

- **MaPrimeRénov'** ouverte à l'ensemble des propriétaires et dont la prime est calculée en fonction des revenus. <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc.). <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc.) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

- **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de faire appel à un micro crédit (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/micro-credit>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.



LES NUMÉROS UTILES

SAMU (services médicaux) et médecins de garde : **15 ou 112**

Pompiers : **18 ou 112**

Gendarmerie / Police Secours : **17**

Numéro du central de police :
04 66 78 14 22

Gendarmerie nationale : **04 66 86 16 67**

Gendarmerie de Vézenobres - Avenue des Cévennes, 30360 VEZENOBRES.

04 66 83 50 37

Commissariat de Police Alès :
04 66 78 14 22

Pharmacie de garde : **3237**

Allo Enfance maltraitée : **119**

Enfants disparus : **116 000**

Maltraitance seniors et handicapés : **3977**

Violence conjugale femmes (Info service) :
3919

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18) : **114**

SAMU social, Accueil des personnes sans domicile stable : **115**

Centre antipoison :
inter-régional de Toulouse :
05 61 77 74 47

Info Covid-19 pour questions non médicales, ouvert de 9h à 19h :
0 800 130 000

Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles :
04 66 78 32 31

Sida Info Service : **0 800 840 800**

Drogues Info Service : **0 800 231 313**

Urgence gaz : **0 800 47 33 33**

Opposition cartes bancaires :
0 892 705 705

Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**

FOURRIÈRE ANIMALE

Une convention est signée avec la SACPA. Contacter la mairie.

LES INFOS QUOTIDIENNES UTILES

Ramassage des poubelles

✓ **Ordures ménagères** : Les lundi et jeudi soirs (ramassage lendemain matin)

✓ **Tri sélectif** :

Emballages (poubelle bleue) : Le mardi soir (ramassage mercredi matin)

✓ **Déchetterie** :

D209, 30360 Saint-Césaire-de-Gauzignan. Tél. 06 35 17 33 41

De juin à septembre du mardi au samedi de 8h à 15h, le jeudi de 9h à 12h

D'octobre à mai du mardi au samedi de 9h à 16h, le jeudi de 9h à 12h

✓ Les **déchets végétaux** uniquement peuvent être déposés à la plateforme végétaux de Massillargues-Attuech. D982 à l'entrée de Massillargues Attuech à côté de la ZA Terre de Figuière. 07 76 93 67 54

De juin à septembre du mardi au samedi de 8h à 15h, le jeudi de 9h à 12h

D'octobre à mai du mardi au samedi de 9h à 16h, le jeudi de 9h à 12h